

syctom mag

#82
JANVIER 2024

LE MAGAZINE DE L'AGENCE
MÉTROPOLITAINE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LES TERRITOIRES

Une caravane itinérante pour une sensibilisation de terrain



4

Le Syctom à la COP28**L'expertise du Syctom au service de l'économie circulaire francilienne**

5

La place du politique au cœur de la Conférence sur les déchets**Déchèteries du 92 : la gestion reprise par les territoires**

6

La fourniture de chaleur étendue au territoire

7

Sport et sensibilisation : une équipe gagnante

8

Le Syctom propose un nouveau pack "Défi Famille Zéro Déchet"

9

Une caravane itinérante pour une sensibilisation de terrain

10

Tom mag : un nouveau magazine pour le jeune public

11

Le Syctom rejoint FRET21 pour un transport plus propre

12

Ivry-sur-Seine : les premiers essais grandeur nature

14

Le parcours découverte à Paris XV ouvre ses portes

15

L'Étoile Verte à Saint-Ouen : la cheminée mise en lumière

16

L'éco-actu

17

Sept nouveaux projets soutenus en Afrique et en Asie**Un Forum sur l'accès aux services essentiels**

18

Rencontre avec la députée Huguette Tiegna

19

Instantanés

Défi, le maître-mot pour 2024

Corentin Duprey
Président du Syctom

Je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année. 2024 est une année particulière à bien des égards. D'abord, parce que le Syctom fête ses 40 ans. 40 années durant lesquelles il a pu délivrer un service public toujours plus performant et en tenant compte des enjeux économiques, industriels et environnementaux. 40 ans au service de son territoire et de ses habitants.

2024 verra également la mise en service de l'unité de valorisation énergétique d'Ivry-sur-Seine. C'est un événement majeur pour le Syctom et ses territoires car ce n'est pas tous les ans que l'on inaugure ce type d'outil industriel mais aussi un défi car l'installation traitera 350 000 tonnes d'OMr par an, soit deux fois moins que l'usine actuelle. Ce « Mur » en termes de capacités se traduira également par un « Mur » financier car malheureusement et même si nous constatons une baisse du volume global des déchets, elle n'est pas équivalente. Il nous appartiendra donc collectivement de tirer les conséquences de la situation et de les assumer dans l'intérêt et la poursuite de ce service public essentiel mais aussi de trouver les solutions qui doivent nous permettre d'y faire face.

2024 sera bien sûr une année où les bouleversements et mutations de nos sociétés se poursuivront. À ce titre, notre grand défi sera de faire prendre à notre pays un virage décisif dans sa transition écologique et la préservation de ses ressources.



Le Syctom, 1^{er} opérateur public de gestion des déchets d'Europe, est un acteur majeur de la transition écologique et de l'économie circulaire. 2024 doit être une année où, collectivement, nous devons prendre une part croissante à la baisse continue des émissions de gaz à effet de serre de 4,5% en France en 2023. Au Syctom nous y serons pleinement engagés avec le recours aux SEMOP pour l'exploitation de nos sites. Un choix fort de reprise en main, avec l'objectif d'être acteur dans le pilotage de notre outil industriel pour mieux maîtriser le coût.

Nous ferons plus pour réduire la quantité de déchets et peser sur le défi climatique en accompagnant les territoires dans leur engagement en termes de prévention et de sensibilisation. Les contrats d'objectifs en constituent le dispositif phare et je me réjouis que 6 EPT aient contractualisé avec le Syctom pour agir collectivement et concrètement sur la diminution des déchets et l'amélioration du geste de tri. Le tri du verre était, justement, le thème de la 1^{ère} séquence de notre campagne de communication grand public lancée à l'automne 2023, notamment déployée dans les transports publics et sur les réseaux sociaux. Avec une production annuelle de 573 kg de déchets, les Français-es ont doublé leur quantité de déchets en 40 ans. Sensibiliser le plus grand nombre à une gestion des déchets plus responsable est un enjeu majeur, notamment en Île-de-France. En 2024, nous amplifierons cet effort de communication en ciblant la réduction des déchets.

2024 sera enfin une année particulière pour les territoires avec l'obligation, depuis le 1^{er} janvier, de proposer aux habitants une solution de tri à la source des biodéchets. Ces derniers représentent le tiers de notre poubelle grise, soit 83kg par an et par habitant-e : autant de déchets qui retourneront à la terre ou produiront des énergies renouvelables pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Là encore, nous continuerons à soutenir les initiatives autour du tri afin de viser la fin de ce gaspillage et *in fine* alléger le contenu des poubelles grises.

Vous pouvez le constater : le maître-mot de cette année sera défi ! Nous ferons tout pour y répondre collectivement car je suis plus que jamais convaincu que nous avons toutes et tous notre pierre à apporter à l'édifice commun. En 2024, faisons plus pour réduire le volume de nos déchets, améliorer notre geste de tri et œuvrer ensemble pour préserver les ressources.

l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Syctom Mag est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers - 86 rue Regnault - 75013 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00
 Directeur de la publication : Corentin Duprey - Rédacteurs en chef : Denis Penouel, Sara Mazetier - Directrice de la communication :
 Véronique Menseau - Coordination : Solène Patron - Crédits photos : © Syctom / Franck Badaire, Bertrand Guigou, Nicolas
 Fagot - Studio 9, Mathieu Génon - Conception, réalisation, rédaction : PARIMAGE - Document imprimé par Mérico Paragon,
 sur papier recyclé - ISSN 1769-8782

Retrouvez les actualités du Syctom sur le site www.syctom-paris.fr et abonnez-vous à la lettre d'info mensuelle !



@lesyctom

LE TRI
+ FACILE

Le Syctom à la COP28



Du 4 au 10 décembre, Corentin Duprey et une délégation du Syctom se sont rendus à la COP28 à Dubaï pour contribuer aux négociations sur le climat.

Il s'agissait de la 1^{ère} édition accueillant un Pavillon dédié aux déchets, porté par l'International Solid Waste Association (ISWA) aux côtés du Partenariat français pour les Déchets (PFD) dont le Syctom est membre fondateur. Le syndicat a participé à 7 tables rondes sur la circularité et la décarbonation, les stratégies locales et des villes bas carbone, les trajectoires zéro waste, la production d'énergie verte, l'action des politiques publiques et les ressources eau/déchet. Au-delà

des débats avec les partenaires internationaux, il a nourri de riches échanges avec les maires d'Istanbul Ekrem Imamoglu et de Rotterdam Ahmed Aboutaleb. « Nous avons partagé les mêmes constats sur les difficultés auxquelles nous faisons face devant la quantité de déchets à traiter dans les métropoles et leur impact financier croissant pour les ménages, surtout les plus modestes », précise Corentin Duprey.

L'expertise du Syctom au service de l'économie circulaire francilienne

Partenaire de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Territoires franciliens circulaires », le Syctom met son expertise au service d'acteurs et actrices engagés dans une logique d'écologie industrielle et territoriale en Île-de-France.



Mobiliser les territoires et fédérer des projets novateurs dans l'économie circulaire : c'est l'ambition de l'AMI « Territoires franciliens circulaires » porté par la Région et animé par ses partenaires*. Les projets lauréats de la 2^e édition bénéficieront d'un accompagnement avant d'intégrer la Communauté des territoires franciliens circulaires. **7 projets lauréats :** • La CCI Val-de-Marne - « Coopération CCI94 et Paris Est Marne & Bois pour un Territoire francilien circulaire » • Le Comité de la monnaie locale Éco - « Parcours de Vie Résilients » • Cœur d'Essonne agglomération - « L'EIT comme outil

d'accompagnement de la transition écologique des entreprises » • Paris-Saclay - « Faciliter la mise en relation et le développement de la mutualisation et des synergies inter-entreprises au sein d'une zone d'activités du territoire » • Association Pointcarré - « Test et étude de filière locale de réemploi de résidus de chantiers » • Théâtre de l'Aquarium, La Vie Brève - « Animation d'une démarche d'écologie culturelle et territoriale au sein de la Cartoucherie et du bois de Vincennes » • Ville de Paris (11^e) - « Démarche d'EIT dans le 11^e arrondissement »

*L'ADEME, la DRIEAT, la Banque des Territoires et le Syctom

Plus d'infos : www.arec-idf.fr

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS



Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'applique à toutes et tous. Avec son plan Biodéchets, le Syctom poursuit son soutien auprès des territoires avec l'objectif de 60 000 tonnes de déchets alimentaires collectés en 2024.

UN NOUVEAU LOGO ÉCO-CONÇU



Acteur majeur dans la promotion de l'éco-conception, le Syctom a renforcé son engagement à travers une communication soucieuse de réduire son empreinte environnementale. Son logo a ainsi été repensé en version éco-conçue. Sans aplat de couleur et avec un taux d'encre réduit à 65 %, il illustre la démarche de sobriété graphique et numérique engagée par le syndicat.

Agenda

Réunions syndicales du Bureau (9h) et du Comité (10h30)
• Les 22 mars et 21 juin
(lieux à confirmer)

Conférence nationale sur les déchets ménagers
Le 14 mars, de 9h à 13h
Maison de la Chimie, Paris 7^e

GOUVERNANCE

Le Comité a approuvé, le 12 janvier 2024, l'installation d'Antoine Guillou - anciennement délégué suppléant et représentant de la Ville de Paris - au poste de 1^{er} vice-président au Syctom. Il remplace Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris ayant démissionné de ses fonctions à la suite de son élection en tant que sénatrice.

La place du politique au cœur de la Conférence nationale sur les déchets ménagers



Trois sessions d'échanges sont au programme de cette 7^e Conférence nationale sur les déchets ménagers organisée à la Maison de la Chimie

Le 14 mars, le Syctom participera à la 7^e Conférence nationale sur les déchets ménagers.

L'édition 2024, « Déchets ménagers : que peut la politique ? », sera présidée par la députée Huguette Tiegna (voir interview page 18), membre de la

Commission du Développement Durable et de l'aménagement du Territoire à l'Assemblée nationale et présidente du groupe d'études « Gestion des déchets,

économie circulaire et économie verte ». Trois sessions rythmeront la matinée d'échanges : le partage des responsabilités et des missions entre les collectivités et éco-organismes ; le rôle du politique dans la gestion des déchets plastiques et produits jetables ; la situation de la France face à la problématique mondiale des déchets ménagers. Des tables rondes seront animées par des élu-es, représentant-es des syndicats, organisations professionnelles, associations de consommateurs, acteurs industriels du secteur, etc. Autant de parties prenantes mobilisées autour de la gestion des déchets ménagers.

7^e Conférence nationale sur les déchets ménagers. Jeudi 14 mars, de 9h à 13h, Maison de la Chimie, Paris 7^e

Inscriptions : conferencedechet.aromates.fr

Déchèteries des Hauts-de-Seine : la gestion reprise par les territoires

Au 1^{er} janvier 2024, les Établissements publics territoriaux (EPT) des Hauts-de-Seine ont repris la gestion des déchèteries fixes sur leur périmètre d'intervention.

Le Syctom assurait, depuis 2017, la gestion des trois déchèteries fixes des Hauts-de-Seine et d'un réseau de 26 déchèteries mobiles à la suite de la dissolution de l'ancien syndicat gestionnaire, le Syelom. Les EPT concernés* passaient ainsi une convention de financement avec le

Syctom pour la gestion de ce service. Depuis le 1^{er} janvier 2024, ils ont de nouveau en charge la gestion de leur déchèterie respective. Le réseau des déchèteries mobiles est, quant à lui, géré par le Syctom jusqu'au 30 juin 2024, avant d'être - lui aussi - repris par les territoires. Ce changement

d'organisation fait suite à l'approbation par le Comité syndical, en mars 2023, des recommandations du groupe de travail animé par des élu-es des commissions « Économie circulaire » et « Efficacité du tri ».

*Paris Ouest La Défense, Grand Paris Seine Ouest et Boucle Nord de Seine

DE NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS POUR LES USAGER-ES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **les badges d'accès du Syctom ne sont plus valables pour les déchèteries** de Meudon, Nanterre et Gennevilliers. Particuliers et professionnels sont invités à contacter les territoires concernés pour connaître les nouvelles dispositions :

- Déchèterie de Nanterre, gérée par Paris Ouest La Défense : 01 47 29 12 22.
- Déchèterie de Meudon, gérée par Grand Paris Seine Ouest : www.seineouest.fr ou au 0 800 10 10 21.
- Déchèterie de Gennevilliers, gérée par Boucle Nord de Seine www.bouclenorddeSeine.fr ou au 01 40 80 74 26.



La fourniture de chaleur étendue au territoire

Producteur d'énergie, le Syctom a conclu avec la Ville de Paris un nouveau contrat de fourniture de chaleur de ses unités de valorisation énergétique (UVE). Un enjeu majeur pour le développement des réseaux urbains et la transition bas carbone.

Le 31 décembre 2024, la convention historique liant le Syctom et la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) arrivera à terme. Celle-ci encadre actuellement

la fourniture de la chaleur issue des UVE du syndicat selon 3 principes : une distribution exclusive à la CPCU ; un prix indexé sur des indices (cours du charbon, du gaz et du fioul) ; un volume minimum de 3,5 millions de tonne-vapeur (MtV) par an (soit les besoins en chauffage d'environ 300 000 équivalents-logements). Autant de conditions révisées suite au nouvel accord conclu entre la Ville de Paris et le Syctom, voté à l'unanimité par le Bureau fin novembre. L'entente entre les deux parties repose sur plusieurs fondements : favoriser le développement des réseaux de chaleur ; permettre à tous les réseaux de chauffage urbain du périmètre du Syctom de bénéficier de la chaleur produite et d'assurer à ce dernier des recettes pérennes via un système de pénalités plafonnées.



La fourniture de chaleur pourra s'élargir à tous les réseaux de chaleur du territoire selon une répartition territoriale juste, équilibrée et évolutive

Les ambitions du Schéma directeur de la chaleur de Paris – 100 % d'énergie renouvelables et de récupérations en 2050 dont 40 % de chaleur issue des déchets – ont également orienté les négociations.

Une distribution plus juste et équilibrée sur le territoire

Cet accord, qui prendra effet en 2027 pour 25 ans, revêt un caractère exceptionnel et historique puisque la fourniture de chaleur sera élargie à tous les réseaux de chaleur du territoire. Ce principe, fondé sur une répartition territoriale juste, équilibrée et évolutive, renforce les principes de souveraineté, d'autonomie

et de transition énergétique formulés par les territoires adhérents. 2027 verra un réexamen du mécanisme de répartition des volumes, même si les trois communes accueillant les UVE (Ivry-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux, Saint-Ouen-sur-Seine) bénéficieront d'un droit de tirage prioritaire. Quant au volume de chaleur à livrer, il baisse à 3,1MtV/an répartis en deux saisons : 1,15 MtV en période hivernale (novembre à février) et 1,95 MtV en période estivale (mars à octobre). De plus, en associant des pénalités plafonnées et des clauses exonératoires au respect du volume fixé, le Syctom entend mieux se protéger en cas de non atteinte du seuil minimum.

Selon ce nouveau contrat, deux solutions s'offrent aux territoires pour jouir de la chaleur du Syctom : soit les collectivités proches du réseau bénéficient d'un raccordement direct à l'une des trois installations et nouent un contrat d'achat avec le Syctom ; soit les collectivités – notamment plus éloignées – font transiter la chaleur du Syctom par le réseau parisien moyennant un droit de passage. Quant au prix de vente, il assurera au Syctom et à ses adhérents des recettes énergétiques en hausse.



Plaine Commune va bénéficier de la vapeur produite à L'Étoile Verte

L'exclusivité avec le réseau de chaleur parisien arrivant à terme en 2025, le Syctom peut désormais faire bénéficier d'autres réseaux de chaleur urbains de son périmètre. Une convention a été conclue avec le SMIREC* pour alimenter son réseau à partir du centre de valorisation énergétique L'Étoile Verte, à Saint-Ouen-sur-Seine. D'une durée de 15 ans, la convention prendra effet à l'horizon 2026. Elle répond à une volonté de Plaine Commune et du SMIREC de mobiliser prioritairement les énergies locales de récupération dans la production de chaleur, en lien avec la transition énergétique du territoire.

*Le SMIREC (Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique) est le 2^e réseau de chaleur en Île-de-France. Il réunit des villes de Seine-Saint-Denis et assure la gestion d'un réseau de chaleur qui s'étend sur 90 km et alimente environ 68 000 équivalents logements du territoire de Plaine Commune.

Sport et sensibilisation : une équipe gagnante

Porteur de valeurs et outil éducatif, le sport est un terrain d'action privilégié pour toucher un large public. Le Syctom l'a investi pour partager des messages éco-responsables aux côtés d'acteurs du milieu sportif.

Le Red Star FC, club de football emblématique de Saint-Ouen, est engagé depuis plusieurs années dans une démarche environnementale auprès de ses licenciés. Ses actions,

au cœur de sa politique RSE, s'inscrivent dans un cadre partenarial avec des acteurs impliqués dans cette même voie. En 2023, le club s'est donc rapproché du Syctom pour bénéficier d'un accompagnement sur l'enjeu des déchets durant la saison sportive. À l'occasion des rencontres jouées à domicile, les éco-animatrices et les éco-animateurs ont franchi les grilles du stade Bauer pour sensibiliser les supporters du ballon rond à la réduction et au tri des déchets. Illustration concrète de cet engagement, « *Le Match pour l'environnement* », disputé le 23 octobre face au SO Cholet, a réuni les éco-animatrices et les éco-animateurs dans ses coursives et sur le stand du Syctom où étaient proposées des animations sur le tri et le cycle de vie des objets. En parallèle à ces actions de terrain, le syndicat va également sensibiliser les joueurs professionnels et les jeunes licenciés de l'Académie aux enjeux spécifiques liés à la gestion durable des déchets. Visites dans les centres de tri de collecte sélective, découverte de l'Espace Infos Déchets, formations par thématique, etc. le panel d'actions est large pour en faire des ambassadeurs du tri de premier plan.

Des ambassadeurs du tri au plus près du public

Dans la même lignée, le Syctom poursuit sa mission de sensibilisation auprès des sportifs du Stade français Paris avec l'Association Stade Académie. Signé en 2021, ce partenariat lui a permis



Visite des joueurs professionnels du Stade français Paris à Isséane, en septembre dernier

d'investir le terrain du rugby et de poursuivre les mêmes objectifs ciblés : sensibiliser les joueuses et joueurs de rugby aux différents types de déchets et à leurs particularités puis les amener, à leur tour, à diffuser des messages-clés auprès du grand public. « *Nous souhaitons que ces jeunes s'inscrivent dans un projet à la fois sportif, scolaire et citoyen et en cohérence avec notre politique RSE. Le but est de leur faire comprendre les enjeux, notamment écologiques, de la société dans laquelle ils évoluent* », explique Séverine Wagner, directrice de l'association. 90 jeunes de

16 ans ont ainsi pu visiter le centre de tri de collecte sélective à Paris XV et le parcours découverte à Isséane. Toutes et tous ont pris conscience de la réalité complexe de la gestion des déchets et des enjeux associés : l'ampleur du volume des déchets et la nécessité de les réduire, la haute technicité inhérente au traitement et à la valorisation, etc. Là aussi, ils sont devenus des ambassadeurs du tri dans le but d'inspirer d'autres personnes et de les inciter à adopter des éco-gestes. Un engagement aussi bien responsable et citoyen que fédérateur.

Le Syctom au Village rugby 2023

Coupe du monde du rugby oblige, le parvis de la Basilique et de l'Hôtel de Ville à Saint-Denis se sont transformés en un village de l'ovale, du 8 septembre au 28 octobre. Deux mois durant lesquels les équipes d'animation du Syctom ont pu aller à la rencontre de centaines de supporters ayant investi le village rugby pour les sensibiliser à des gestes éco-responsables à travers des animations et quizz pédagogiques.



Le Syctom propose un nouveau pack "Défi Famille Zéro Déchet"

Accompagner les habitant-es dans la réduction des déchets ménagers : c'est l'objet des ateliers du pack Défi Famille Zéro Déchet (DFZD) proposés par le Syctom. Une démarche au plus près des territoires basée sur un apprentissage ludique.

Huit ateliers thématiques composent le pack Défi Famille Zéro Déchet pensé par le Syctom. Proposés aux territoires

adhérents, ces ateliers combinent informations théoriques, animations ludiques et démonstrations pratiques. Le programme à la carte leur donne la possibilité d'opter pour plusieurs ateliers sur l'année afin de nourrir une dynamique autour du zéro déchet. Avec un même objectif : démontrer aux habitant-es qu'il est possible de réduire facilement, rapidement et de manière durable ses déchets. Chaque participant-e se voit délivrer, en début de parcours, un kit de démarrage et un passeport « Défi Famille Zéro Déchet ». Ce passeport permet de mesurer la progression de ses connaissances, d'évaluer son savoir grâce à des quizz thématiques, de découvrir des astuces zéro déchet à appliquer au quotidien, de la cuisine à la salle de bain.

Apprendre par soi-même

Être acteur de son apprentissage, c'est tout le principe de la pédagogie conduite par les éco-animatrices et les éco-animateurs lors des ateliers. Les participant-es apprennent par eux-mêmes grâce à des jeux participatifs, des activités pratiques ou encore des jeux de rôle.

L'apprentissage en atelier est complété par des visites dans les installations du Syctom et l'Espace Infos Déchets. Le pack permet aussi à des référent-es au sein de collectivités de bénéficier d'une formation dédiée à l'organisation d'une opération DFZD dans une commune.



Des ateliers menés en famille pour réduire facilement et rapidement ses déchets

Comment se procurer le Pack « Défi Famille Zéro Déchet » ?

Les Établissements Publics Territoriaux souhaitant organiser des ateliers « Défi Famille Zéro Déchet » peuvent faire une demande auprès du Syctom via sensibilisation@syctom-paris.fr ou le formulaire en ligne sur www.syctom-paris.fr

À CHAQUE ATELIER, SA THÉMATIQUE

Réemploi, consommation responsable et prévention des déchets, réduction du gaspillage alimentaire, compostage, etc. Huit ateliers thématiques sont proposés.

Atelier 1 : Urgence, ma poubelle déborde ! Introduction sous la forme d'un escape game qui donne aux participant-es un socle commun de connaissances sur les déchets, leur gestion et le tri.

Atelier 2 : À la découverte du compostage. Présentation des principes du compostage de proximité, intérêt de la pratique et freins à sa mise en place.

Atelier 3 : Gaspi'Up : Réduction du gaspillage alimentaire. Présentation des bonnes pratiques avant, pendant et après ses courses pour réduire les déchets.

Atelier 4 : Quelle assiette pour ma planète ? Conseils pour

des achats éclairés de produits alimentaires au regard des impacts sur la santé et l'environnement.

Atelier 5 : Alternatives zéro déchet. Présentation de solutions simples, rapides et efficaces pour démarrer une démarche zéro déchet chez soi.

Atelier 6 : Salle de bain saine zéro déchet. Réalisation par les participant-es de produits de soin et cosmétiques.

Atelier 7 : Coup de propre sur le ménage. Conseils pour une droguerie « zéro déchet » avec trois produits d'entretien essentiels.

Atelier 8 : Le réemploi dans tous ses états. Présentation des moyens de détourner un objet destiné à devenir un déchet pour en faire un objet du quotidien.

Une caravane itinérante pour une sensibilisation de terrain

Depuis octobre, une caravane aux couleurs de la campagne de communication « Faites le tri dans votre vie » sillonne les territoires adhérents du Syctom. Une nouvelle action de terrain qui vient compléter son dispositif de sensibilisation.

Sur le parvis d'une mairie ou la place du marché, de nombreuses communes accueillent, depuis octobre, la caravane itinérante du Syctom. Habillée

des couleurs de la campagne « Faites le tri dans votre vie », cette structure mobile attire vite l'œil des passant-es. L'occasion pour les éco-animatrices et éco-animateurs de venir à leur rencontre et diffuser des messages de sensibilisation sur la réduction et le tri des déchets.



La caravane itinérante du Syctom sillonne les territoires

Animations itinérantes et interactives

La Tournée des territoires s'inscrit dans la dynamique de la campagne d'affichage, dont la première séquence sur le verre s'est déployée dans les transports à l'automne dernier, avant d'être relayée dans des spots vidéo/audio. Ce nouveau dispositif de sensibilisation prévoit de faire halte dans de nombreuses communes sur le territoire du Syctom. « La réussite de cette campagne inédite dépend en

partie de l'implication des collectivités adhérentes. Nous voulions mettre en place une caravane et une tournée qui fassent que chacun-e se sente concerné-e et qui donnent envie d'agir pour diminuer ses déchets et améliorer ses gestes de tri des emballages en verre, en papiers et des déchets alimentaires » précise Corentin Duprey, président du Syctom. Des espaces de sensibilisation ont été aménagés dans cette caravane où les activités interactives y ont une place de choix. Les visiteur-ses participent à des animations ludiques et pédagogiques :

test du profil de trieur sur tablette numérique, photobooth, jeu de la roue et quizz géant, passe-trappe « Tri au but ». Autant d'actions menées au plus près des territoires et qui permettent d'être acteurs et actrices du tri des déchets.

La Caravane est à disposition des territoires !

Vous souhaitez accueillir la caravane du Syctom dans votre commune ? Envoyez une demande à sensibilisation@syctom-paris.fr



Nathalie, 38 ans « Je me suis amusée à faire le test, 'Le tri & vous : quel profil êtes-vous ?', le résultat m'a annoncé que j'étais une trieuse angoissée ! Il est vrai que je me pose beaucoup de questions sur le geste à adopter pour trier mes déchets. À la caravane, j'ai obtenu des réponses qui, je l'espère, me permettront de passer à une trieuse experte... »

Nathanaël, 13 ans « J'ai eu envie d'en savoir davantage sur les déchets après avoir découvert par hasard la campagne sur le verre dans le métro. Les affiches m'avaient beaucoup amusé ! Avec mes parents, on a eu envie de tester nos connaissances en venant ici et participer aux animations de la caravane. »

Ismâïlia, 47 ans « J'ai appris beaucoup de choses sur la valorisation du verre. Je ne connaissais pas bien les consignes de tri. Il faut dire qu'il y a de quoi se perdre entre le verre d'une bouteille, la vaisselle, une ampoule de médicament ou une ampoule lumineuse... C'est assez complexe et cela peut expliquer le fait que seulement la moitié du verre est recyclée. »

Tom mag : un nouveau magazine pour le jeune public

2024 marque la sortie du magazine *Tom mag* appelé à sensibiliser, de manière ludique, les jeunes générations à la gestion des déchets. Au rythme de plusieurs parutions par an, ce support inédit est distribué gratuitement dans toutes les écoles du territoire du Sycotm.

Tom, c'est le prénom du personnage principal de ce nouveau magazine dédié au jeune public. Compagnon de sensibilisation des plus petits depuis longtemps au Sycotm, Tom a grandi et, en collégien intrépide, s'improvise avec ses ami-es, journaliste de terrain. Constatant une augmentation des déchets dans sa ville située en petite couronne, Tom veut sensibiliser les jeunes de son quartier comme leurs parents aux enjeux de la réduction des déchets et du tri. Pour mener à bien ses reportages, le jeune éco-reporter est régulièrement accompagné dans ses aventures par son amie Lana. Tous deux ambitionnent de devenir des éco-reporters reconnus. La bande dessinée baptisée *Tom mag* sera publiée plusieurs fois par an et diffusée gratuitement aux écoles élémentaires du territoire, « notamment les classes de CE2, CM1 et CM2. » Au sommaire : des activités interactives, des jeux, des histoires en bande dessinée et des informations pratiques pour aider les lecteurs et lectrices à comprendre les multiples facettes de la gestion des déchets (réduction des déchets, tri sélectif, recyclage, etc.).

De futurs jeunes éco-reporters ?

Avec ce nouveau support pédagogique et le personnage de Tom, bien connu des équipes enseignantes, le Sycotm entend poursuivre l'information et l'éducation, auprès des jeunes générations, à la réduction des déchets et une gestion durable de ceux-ci. Il mise sur ce nouveau format ludique pour favoriser la diffusion de connaissances adaptées à la cible scolaire et susciter de la curiosité. À travers la lecture du *Tom mag*, c'est aussi une dynamique d'échanges qui est recherchée, avec les camarades en classe ou l'entourage familial. Et certain-es deviendront peut-être de futures éco-reporters convaincu-es et engagé-es dans la transition écologique !

Plus d'infos : sensibilisation@sycotm-paris.fr



Le Sycotm rejoint FRET21 pour un transport plus propre

Engagé depuis novembre 2023 dans la démarche FRET21, le Sycotm a défini un plan d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités de transport et logistique. Objectif : une réduction d'au moins 5 % d'ici fin 2025.

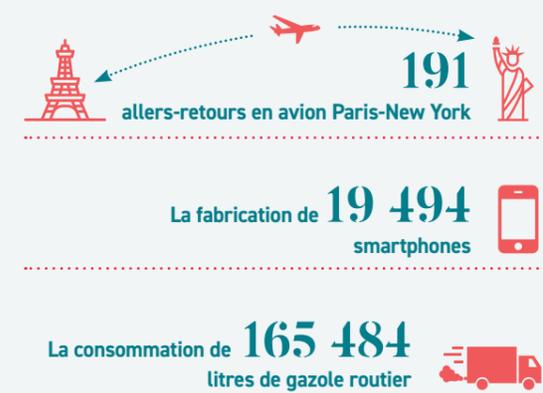
En conformité avec les objectifs de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le Sycotm accorde une attention particulière à l'empreinte carbone engendrée par le transport des déchets et des matières issues de leur traitement. À travers son adhésion au dispositif FRET21*, il s'est engagé à réduire de 5 % ses émissions de GES en 3 ans pour les frets routier, fluvial et ferré. Pour y parvenir, il bénéficiera d'un accompagnement personnalisé avec une méthodologie et des outils de mesure afin de quantifier l'impact carbone de ses activités de logistique et de transport. Le Sycotm a également prévu d'exiger, dans ses marchés, l'implication des transporteurs et affréteurs pour atteindre ces objectifs chiffrés de réduction des émissions de CO₂. L'adhésion à ce dispositif est étroitement liée à l'engagement du syndicat en faveur de la lutte contre le changement climatique, renforcé dans son projet stratégique « Horizon 2050 » et le lancement de son Plan Climat.



Le Sycotm a défini 3 axes pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre lors de ses activités transport et logistique

Décryptage

Le Sycotm s'engage à réduire de 5 % ses émissions de GES sur 3 ans, soit 513 tonnes de GES. C'est autant d'émissions que :



Trois leviers d'actions

Pour le Sycotm, la réduction de 5 % des émissions en CO₂ sur 3 ans passe par la mise en place de 14 actions sur 3 leviers différents :

- Le mode de transport :** utilisation renforcée des énergies alternatives pour le transport routier (biocarburant, électricité, GNV, etc.) et le développement des transports alternatifs, fluvial et ferré.
- Le taux de chargement :** optimisation du taux de chargement des véhicules de transport des déchets.
- Les achats responsables :** sélection de transporteurs *a minima* chartés « Objectif CO₂ » disposant déjà de plan d'actions pour réduire leurs émissions de CO₂.

Plus d'infos : www.fret21.eu **FRET 21**

*FRET21 est un dispositif du programme EVE, porté par l'ADEME, Eco CO2 et les organisations professionnelles. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Infos : www.eve-transport-logistique.fr

Ivry-sur-Seine : les premiers essais grandeur nature

D'ici fin 2024, la future unité de valorisation énergétique (UVE) d'Ivry-sur-Seine enregistrera plusieurs tests de fonctionnement. La dernière étape de ce chantier d'envergure, l'un des plus grands conduits en France pour une installation de traitement de déchets.

Du haut de ses 100 mètres, la nouvelle cheminée de l'installation constitue le principal repère visuel du site. L'ouvrage se

compose d'une structure métallique pesant plus de 1 000 tonnes et abrite trois conduits d'évacuation : deux pour l'évacuation des fumées des lignes de traitement et le troisième pour l'unité de désodorisation pour une meilleure maîtrise des odeurs.

Une toiture végétalisée

Les riverains ont aujourd'hui une vue sur l'architecture définitive du bâtiment. La pose sur les façades d'un bardage métallique en inox, composé d'éléments « cassettes », représente l'ultime étape de l'opération. Le dispositif de végétalisation de la toiture est installé selon deux techniques : une végétalisation « extensive » sur une surface de 2 300 m² (couvert végétal de faible épaisseur nécessitant peu d'entretien) et une végétalisation « semi-intensive » sur 1 650 m² (tapis pré-cultivés de sedums et

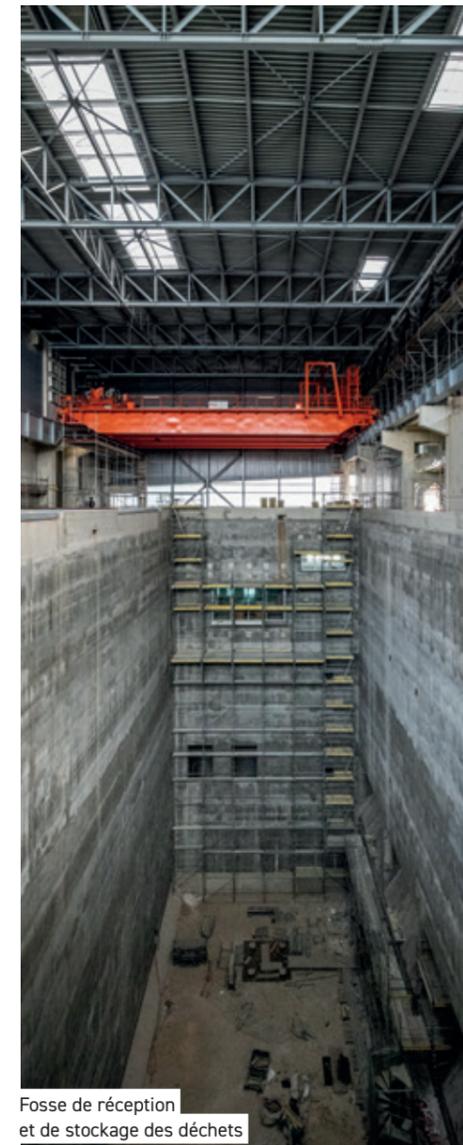
de vivaces, avec arrosage régulier). Au-delà de son intérêt en termes d'impact paysager, la végétalisation améliorera la gestion des eaux pluviales et préservera le vivant en milieu urbain.

Une fois le centre en service fin 2024, la disparition des panaches de fumée sera sans conteste l'autre signe marquant de la transformation du paysage urbain. Le procédé de traitement sec permettra de mieux neutraliser les polluants et de ne plus produire d'effluents liquides (soit une baisse de 99,7 % des prélèvements d'eau en Seine).

La phase cruciale des « essais »

Plusieurs phases d'essais seront réalisées avant la mise en service industrielle de l'UVE. Ces étapes permettent de s'assurer du bon fonctionnement des équipements dans toutes les configurations possibles. Elles sont aussi un passage obligé pour optimiser les performances environnementales et techniques de l'installation. Le raccordement aux réseaux de transport d'électricité RTE 63 kV a permis de lancer la première phase de mise sous tension électrique à l'automne dernier. La connexion au réseau de chauffage urbain opéré par la CPCU a

également eu lieu à la fin de l'été 2023. Des tests individuels sont en cours sur l'ensemble des entrées et sorties du système de contrôle-commande. Au total, 25 000 variables doivent être vérifiées pour valider le fonctionnement de chaque composant du process. La phase des essais à froid de chaque sous-ensemble fonctionnel va ensuite démarrer par la station de production d'air comprimé, les stations hydrauliques de commande des poussoirs, grilles et extracteurs mâchefers des fours-chaudières, le dispositif de traitement des eaux résiduaires puis l'unité de production d'eau déminéralisée. Les essais « à chaud », programmés à partir de l'été 2024, permettront d'alimenter progressivement les fours-chaudières avec les premières tonnes d'OMr et de finaliser les réglages de combustion et les capacités des fours/chaudières. Cette période préparatoire s'achèvera avec le démarrage du groupe turbo-alternateur et la production des premiers mégawatts. Viendra alors le moment de déconstruire l'ancienne installation courant 2025.



Fosse de réception et de stockage des déchets



Le montage de l'ouvrage de la cheminée, composé d'une structure métallique de plus de 1000 tonnes, s'est achevé à l'été 2023



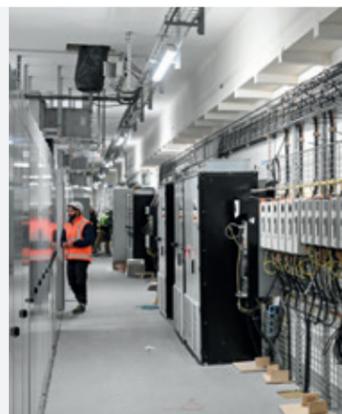
Un chantier titanesque avec l'intervention minutieuse de nombreux experts



Végétalisation des toitures du site

25 000

variables doivent être testées pour s'assurer du bon fonctionnement de chaque composant du process.



UN CHANTIER HORS-NORME

Découvrez les grandes étapes de ce chantier hors-norme sur la chaîne YouTube du Syctom : www.youtube.com/@LeSyctom

Le parcours découverte à Paris XV ouvre ses portes

Dans la continuité du parcours découverte à Isséane, inauguré il y a un an, le centre de tri à Paris XV propose désormais un nouveau format de visite. Le grand public a pu expérimenter ce parcours didactique à l'occasion d'une journée portes ouvertes, le 25 novembre.

Une semaine après avoir eu l'occasion de pénétrer le centre de valorisation énergétique d'Isséane à Issy-les-Moulineaux, le grand public était de nouveau convié, le 25 novembre, à découvrir les coulisses du centre de tri de collecte sélective situé dans le 15^e arrondissement de Paris. Une Journée portes ouvertes durant laquelle une trentaine de Francilien-ennes, venu-es seul-es ou en famille, ont pu expérimenter le nouveau « parcours découverte ». Cette immersion se voulait des plus concrètes avec notamment les présentations du pont-bascule (où sont pesés les camions entrant et sortant du centre de tri), de l'espace dédié au déchargement des camions-bennes, des différentes zones de tri automatique et manuel, du site de stockage des balles ou encore de la salle de caractérisation des déchets.



Le Syctom entend offrir aux visiteurs un regard inédit sur les déchets à travers une expérience immersive et ludique

Vivre une expérience visuelle et sonore

Le Syctom a ainsi choisi de dédier une partie du bâtiment à un circuit didactique entièrement pensé pour le public et le milieu scolaire. Panneaux informatifs, films pédagogiques, cartes et schémas, jeux rythment le parcours animé par un-e agent-e du Syctom. L'objectif : offrir aux visiteurs, dès 7 ans, un regard inédit sur les déchets à travers une expérience progressive, immersive et ludique. L'engagement du Syctom en matière

de sensibilisation des publics se poursuivra avec l'ouverture prochaine d'autres espaces de découverte dans ses installations de traitement.

S'inscrire à une visite de centre

Tout au long de l'année, le Syctom propose au public de visiter ses centres de traitement afin de découvrir comment sont valorisés les déchets ménagers.

Inscription préalable sur [www.syctom-paris.fr/rubrique Prévention et Sensibilisation](http://www.syctom-paris.fr/rubrique-Prevention-et-Sensibilisation)

Leila, 35 ans, Issy-les-Moulineaux

« Je m'intéresse de près aux problématiques liées aux déchets et je participe au Défi Famille Zéro Déchet organisé dans ma ville. Dans ce cadre, j'ai déjà eu l'occasion de visiter Isséane et son centre de valorisation énergétique. Visiter le centre de tri à Paris XV était une étape complémentaire pour découvrir le traitement des déchets dans sa globalité. J'étais curieuse de voir de quelle manière les déchets que j'avais moi-même triés à la maison étaient par la suite traités dans une installation. »

Gérard, 63 ans, Vincennes

« J'ai l'habitude de trier mes déchets et de jeter en vrac les cartons, plastiques, emballages et autres capsules de café dans le bac jaune. En revanche, je ne savais pas bien ce qu'ils devenaient après avoir été ramassés par les camions de collecte. C'est très instructif de voir que nos efforts ne sont pas vains mais sont, au contraire, utiles pour donner une autre vie aux déchets. Cette visite permet une piqûre de rappel et m'a conforté dans le fait de continuer le geste de tri. »



RETOUR DE VISITE...

L'Étoile Verte à Saint-Ouen : la cheminée mise en lumière

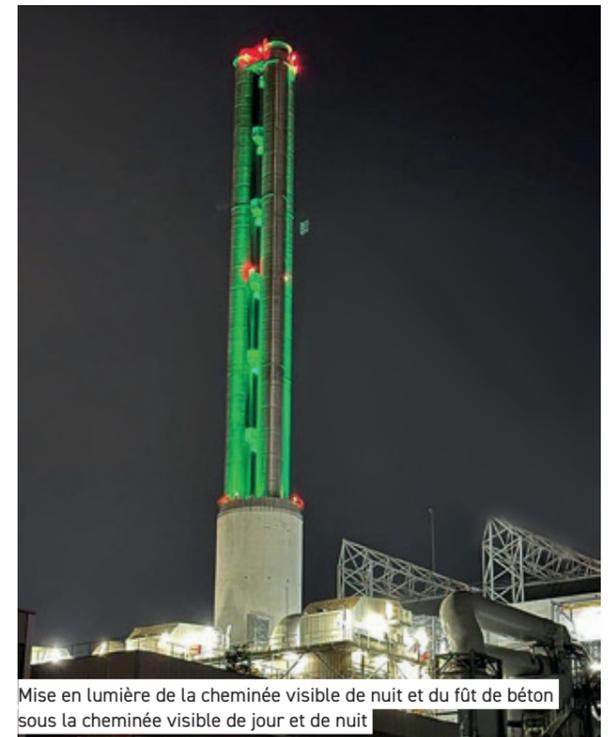
Après le transbordeur, fin 2022, c'est au tour de la cheminée de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine de se parer d'une œuvre lumineuse. Une mise en lumière intégrée à Pixels Light, le volet artistique du projet de modernisation du centre de valorisation énergétique.

Conçu et réalisé par Miguel Chevalier, « Pixels light » joue sur une mise en lumière à double niveau. D'une part, l'horizontalité symbolisée par la passerelle dédiée à l'évacuation des mâchefers côté Seine et, d'autre part, la verticalité avec la cheminée. Jour et nuit, ces installations numériques soulignent des éléments forts de l'architecture industrielle du site en cours de modernisation depuis 2018.

Le pixel, un parti-pris conceptuel

La création visuelle se veut liée au concept de mouvement et de lumière associé à la forme carrée du pixel. Cette enveloppe externe lumineuse sera visible de jour comme de nuit grâce au recours à la technologie Leds. Une mise en lumière du site rendue possible grâce à l'expertise de Claude Micheli, concepteur du logiciel à l'origine des tableaux graphiques. Luminosité, couleur et vitesse de la séquence sont contrôlées par le logiciel. Des compositions complexes sont formées puis affichées dans un ordre aléatoire. Comme pour l'éclairage du transbordeur, les équipements électriques sont à très basse consommation (environ 2500W, soit 2 radiateurs électriques au maximum).

Plus d'infos : etoile-verte.syctom-paris.fr



Mise en lumière de la cheminée visible de nuit et du fût de béton sous la cheminée visible de jour et de nuit



MIGUEL CHEVALIER, ARTISTE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES.

« Les variations de couleurs et de mouvement créent des formes qui se déplacent, changent, grandissent,

diminuent et créent finalement un univers complexe. Je me suis efforcé de créer mes propres règles en introduisant des éléments de hasard qui renouvellent le contenu. Mon but est de créer

un environnement riche dans lesquels il y a des comportements qui émergent et se métamorphosent. »

Retrouvez son interview sur : www.youtube.com/@LeSyctom

LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DU CHANTIER

- Livraison du bâtiment administratif de l'exploitant : **printemps 2024**
- Gros œuvre du bâtiment du Syctom, avec des espaces dédiés au grand public : **fin 2024**
- Basculement des entrées des bennes à ordures ménagères côté RD1 : **avril 2025**
- Finalisation des opérations pour les nouveaux traitements des fumées et des eaux : **mi-2025**

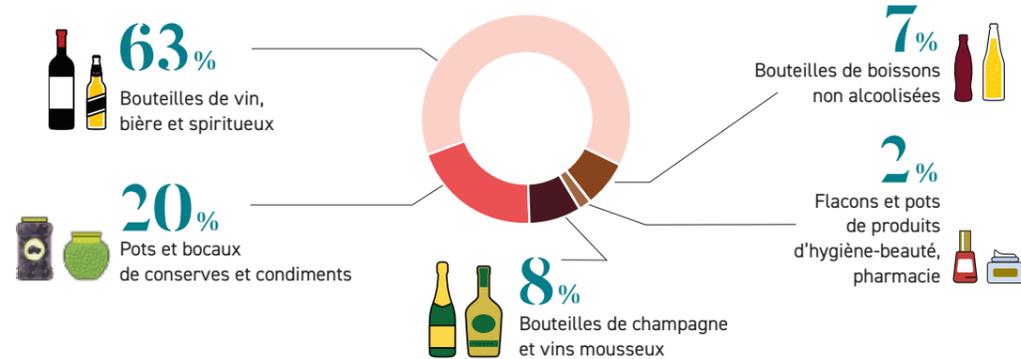


Le verre dans tous ses états

Réemployable et recyclable à l'infini, le verre est largement utilisé comme emballage dans l'alimentaire, les boissons, les produits pharmaceutiques ou les cosmétiques. Matériau durable par excellence et pionnier de l'économie circulaire, il représente un enjeu fort de la transition écologique.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

2,6 MILLIONS DE TONNES D'EMBALLAGES EN VERRE MISES SUR LE MARCHÉ PAR AN, soit 50 % du tonnage d'emballages ménagers



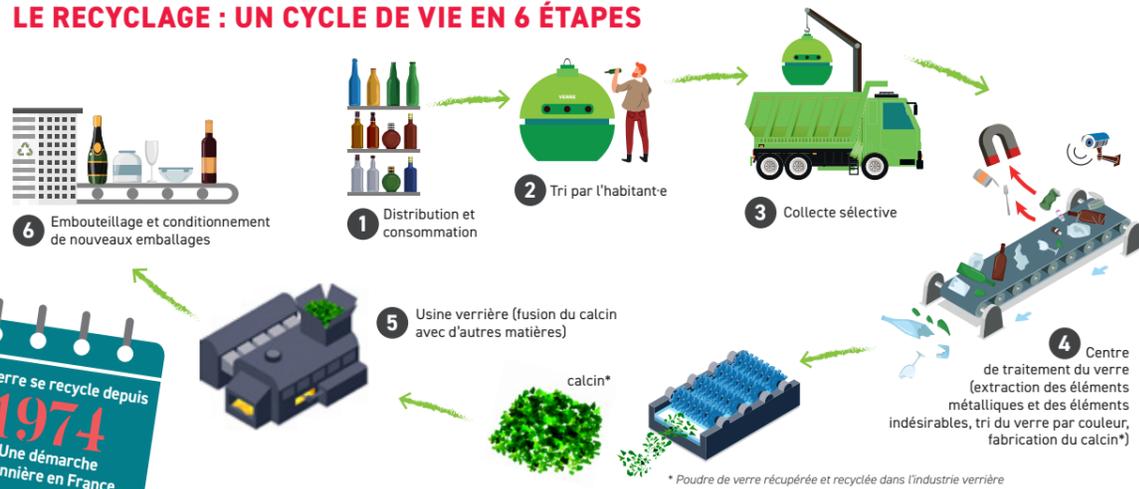
LE RÉEMPLOI DU VERRE

88% des Français-es sont favorables à la **pratique de la consigne** du verre pour réemploi (étude ADEME, 2018).

Par sa résistance et son innocuité, le verre représente **l'emballage le plus facilement réemployable en France**. Le réemploi du verre – notamment des bouteilles – concerne surtout le circuit des cafés, hôtels et restaurants.

10% des emballages, issus des entreprises et des ménages, devront être **réemployés en 2027**, selon la loi Agéc.

LE RECYCLAGE : UN CYCLE DE VIE EN 6 ÉTAPES



Le verre se recycle depuis **1974**
Une démarche pionnière en France

1 tonne de calcin permet :



Alors que le verre est 100% recyclable, **1 bouteille en verre sur 4 est encore jetée dans le bac des OMR** en France



Source : Citeo

Sept nouveaux projets soutenus en Afrique et en Asie

Dans le cadre de l'appel à projets **Solidarité Déchets 2023**, le Bureau syndical a approuvé **7 projets après avis favorable de la commission Solidarité et coopération internationales**.

Pour rendre concrète sa démarche de soutien aux actions internationales d'amélioration de la gestion des déchets, le Syctom a initié depuis 2015 un appel à projets Solidarité Déchets. Sept projets - au Sénégal, Laos, Togo, Guinée et Cameroun -

seront ainsi soutenus après l'appel à projets Solidarité Déchets 2023. À hauteur de 719 493 €, les subventions accordées s'inscrivent dans une logique de cofinancements avec d'autres acteurs de l'aide publique au développement.

Les 7 projets subventionnés

- Fondation Énergies pour le Monde - Sénégal : structuration de la filière de gestion des D3E issus des infrastructures solaires (régions de la Casamance et de Thiès)
- GRET - Laos : structuration du service de collecte et traitement des déchets ménagers de Nakai et mise en place d'un plan de prévention et réduction des déchets des commerces de Gnommalath et Nakai
- GRET - Togo : programme d'appui aux acteurs des déchets de l'entrepreneuriat social et solidaire
- Association Le Partenariat - Guinée : renforcement de villes intermédiaires pour des services publics de qualité à Labé
- Mediaquart - Sénégal : lagune propre à Somone
- SEVES - Cameroun : initiatives durables pour l'accès à l'eau et à l'assainissement à Ngaoundal
- TétraktyS - Sénégal : appui à la structuration d'un dispositif de gestion des déchets solides dans la Réserve naturelle et communautaire du Boundou.



Projet de structuration d'une filière de déchets d'équipements électriques et électroniques au Sénégal

UN ACCORD-CADRE PLURIANNUEL ENTRE LE SYCTOM ET LE GRET

Le GRET est une ONG internationale et un acteur majeur du développement dans 28 pays, notamment pour l'accompagnement de projets dédiés à la gestion des déchets. Son partenariat avec le Syctom - déjà formalisé par le programme d'action de solidarité porté par le syndicat - s'est renforcé avec la récente signature d'un accord-cadre pluriannuel. Un gage d'efficacité pour mener des opérations durables d'aide au développement. [Plus d'infos : gret.org](http://gret.org)



Un Forum sur l'accès aux services essentiels

Début décembre, le Syctom a participé au **Forum de l'Eau et de l'Environnement du Mono** organisé à Aneho (Togo), aux côtés du Syndicat des eaux d'Île-de-France.

Le Togo constitue un terrain d'engagement solidaire pour le Syctom qui y soutient des projets d'amélioration de la gestion locale des déchets et de préservation de l'environnement. C'est donc en toute logique que Pascal Pelain, président de la commission Solidarité et coopération internationales, a participé au Forum de l'Eau et de l'Environnement du Mono (FEEM) aux côtés du SEDIF, le syndicat des eaux d'Île-de-France. Tables rondes, ateliers et visites de terrain étaient au programme de cet événement qui a accueilli plusieurs pays (Togo, Madagascar, Niger, Sénégal, Tchad, Bénin, France). Les questions de protection de l'environnement et de gestion des services essentiels (eau potable, assainissement, déchets) ont été abordées, associées au cadre d'action des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

Plus d'infos : www.asso-seves.org



L'édition 2023 de la FEEM s'est intéressée à l'atteinte des objectifs de développement durable en matière de services essentiels

"Une économie circulaire portée par toutes les parties prenantes"

Accélérer la transition écologique est un enjeu national dont sont garants les politiques. Membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, la députée Huguette Tiegna revient sur les enjeux des déchets et de l'économie circulaire.



Huguette Tiegna, députée

À l'Assemblée nationale, vous présidez le groupe d'études "Gestion des déchets, économie circulaire et économie verte". Quels enseignements tirez-vous des travaux menés ?

Huguette Tiegna : Avec des députés de tous bords, nous étudions les enjeux d'une gestion efficace des déchets associée aux perspectives de développement d'une économie verte et circulaire. Face à l'impératif écologique, il faut que la transition écologique guide nos décisions et notre action. Les travaux menés prennent la forme d'auditions, de rencontres avec les acteurs du secteur ou de visites sur le terrain. Je reste convaincue que le principe d'économie circulaire doit être porté par l'ensemble des parties prenantes : des producteurs de déchets, des gestionnaires et des acteurs de l'insertion sociale. La responsabilité du politique est d'impulser et accompagner ce mouvement. Nous avons également à cœur de veiller au suivi des lois et aux conditions de leur mise en œuvre, à commencer par deux lois majeures qui structurent les activités relatives à l'économie circulaire : la loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (AGEC) et la loi « Climat et Résilience », respectivement promulguées en 2020 et 2021. En portant des obligations nouvelles pour nombre d'acteurs - en particulier les collectivités - ces textes favorisent une transformation vertueuse, limitant les déchets et le gaspillage des ressources, préservant la biodiversité et le climat. Nous devons désormais évaluer ces lois avec des indicateurs clés, des outils de suivi et le recueil de l'expression des territoires qui sont des acteurs de terrain essentiels à cette transition.

Dans quelle mesure le passage à une économie circulaire dépend-il du principe du « pollueur-payeur » et de la notion de « responsabilité élargie des producteurs » (REP) ?

H.T. : Même si elles diffèrent dans leur mode de fonctionnement ou leur maturité, les filières REP ont un rôle à jouer dans la transition durable de notre économie. La loi AGEC en a d'ailleurs instauré onze supplémentaires et c'est à nous, parlementaires, d'en assurer le suivi. Si la prise de conscience est stimulée par le cadre législatif, le principe de pollueur-payeur incite les producteurs à multiplier les engagements concrets et à investir dans la gestion de la fin de vie des produits. L'ambition des REP doit aussi porter sur une mission de prévention des déchets via l'éco-conception. Anticiper le devenir du produit dès sa conception est l'une des conditions sine qua non d'un modèle économique circulaire. De nombreuses démarches d'innovation verte activent le levier des nouvelles technologies. En attestent la fabrication de produits à faible empreinte environnementale comme les pales d'éoliennes, les batteries ou les panneaux photovoltaïques éco-conçus et recyclables. L'incorporation de matériaux issus du recyclage dans la fabrication de ces produits traduit le principe même d'une industrie circulaire et doit être au cœur de la stratégie de chaque producteur.

Comment, dans cette dynamique, accueillir la loi « Industrie verte » promulguée en octobre dernier ?

H.T. : Qui dit accélération de la transition écologique, dit accélération de la décarbonation de l'industrie française. C'est l'objet de la loi « Industrie verte » qui soutient les entreprises dans leurs initiatives pour limiter leur empreinte carbone, intégrer des solutions respectueuses de l'environnement et investir dans des procédés vertueux. Cette loi révisé aussi la législation relative à la sortie du statut de déchet pour simplifier l'emploi de certains résidus. L'utilisation efficace des ressources, pilier de l'économie circulaire, est au cœur de l'industrie verte. Mais sur ce plan aussi, la dynamique doit être collective. Les objectifs fixés pour la transition écologique ne seront atteints que si tous les acteurs - entreprises, éco-organismes, collectivités - coordonnent leurs actions. La 7^e Conférence nationale sur les déchets ménagers en mars, que j'aurai l'honneur de présider, sera d'ailleurs l'occasion de démontrer tout l'intérêt d'une collaboration élargie.

Énergie, climat, économie circulaire, innovation... De multiples acteurs mènent des actions en lien avec la question des déchets, apportent leur éclairage ou lancent des initiatives vers des modèles plus durables. Voici notre sélection d'actus à lire, à écouter ou à regarder !



#Le Partenariat français pour les déchets (PFD)

Présidé par Corentin Duprey, cette plateforme multi-acteurs vise à défendre la gestion des déchets en France, au niveau européen et à l'international. Retrouvez son actualité sur son site pfd-fswp.fr



#On ne lâche rien !

Citeo lance une campagne de mobilisation via le site on-ne-lache-rien.citeo.com pour encourager à trier les emballages et papiers. [Instagram.com/citeofrance](https://www.instagram.com/citeofrance)



Plaine Commune

« Emballages et papiers bien triés... seconde vie assurée ! » Un voyage au cœur du tri pour comprendre ce que devient le contenu du bac jaune après la collecte. [YouTube.com/PlaineCommune](https://www.youtube.com/PlaineCommune)



#Parlons énergie

Écoutez le podcast de Via Sèva sur la production de chaleur fatale, avec un épisode consacré à la récupération de chaleur issue de la valorisation des déchets par le Sycotm. viaseva.org/podcast-parlons



#20 minutes TV

Reportage sur le parvis de la mairie du 15^e arr. de Paris où la caravane du tri du Sycotm a fait escale. [Twitter.com/20MinTV](https://twitter.com/20MinTV)



#L'ADEME : un outil sur l'impact carbone

Simple et efficace, cet outil permet de calculer l'impact sur le climat des objets et gestes du quotidien sur la base de données environnementales. impactco2.fr

20

24

Bonne année

74

70

ans
d'engagement
responsable
et durable

